


Fiche tarifaire

CONTRIBUTIONS FAMILIALES 2021-2022

L'engagement de la contribution est renouvelé par tacite reconduction après avis du Conseil de classe.

	Forfait moyen annuel	Remise 5% (paiement 1 fois)		A l'inscription
		Formule ENERGIE (pour l'année)	ou Formule SERENITE (pour le cycle)	
 CAP ATMFC	1 130 €**	56,50 €	1 x 853,50 €	20 x 102 € + 220 €
BAC ST2S	1 121 €	56,05 €	1 x 832,95 €	31 x 101 € + 232 €
BAC Pro ASSP	1 200 €*	60,00 €	1 x 919,00 €	31 x 109 € + 221 €
BTS MCO	1 435 €	71,75 €	1 x 1 093,25 €	20 x 130 € + 270 €
BTS CI	1 625 €	81,25 €	1 x 1 233,75 €	20 x 147 € + 310 €
BTS ESF	1 700 €	85,00 €	1 x 1 295,00 €	20 x 154 € + 320 €
DE CESF	1 700 €	85,00 €	1 x 1 301,00 €	9 x 154 € + 314 €

*CAP et BAC Pro : Formation SST incluse "Sauveteur Secouriste du Travail"

*CAP : Repas inclus 2 fois par semaine (dans le cadre des travaux pratiques)

-5 %

- Paiement en 1 fois (oct 2021).
- Si 2 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.
- Redoublement / année supplémentaire dans le même niveau
- Dispense ou aménagement d'1 ou 2 enseignements au moins (sauf EPS)

-10 %

- Dispense ou aménagement de 3 enseignements au moins (sauf EPS)
- Si 3 enfants en simultané dans un des établissements du CREEFI, valable sur la scolarité la plus élevée.

-15 %

- Poursuite dans un cycle supérieur (après un cycle complet dans les établissements du CREEFI)
- Réduction non cumulable, la plus élevée sera retenue.